

## La chute de l'Institut théologique pontifical Jean-Paul II

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points Non Négociables](#), [Relativisme](#), [Rome](#)

**Date** : 30 janvier 2021

L'Institut théologique pontifical Jean-Paul II pour les sciences du mariage et de la famille avait déjà été le théâtre d'une forte agitation à la suite de la publication de ses nouveaux statuts en juillet 2019. Parmi les points principaux qui avaient provoqué l'indignation, il faut citer la suppression de l'enseignement de la théologie morale fondamentale. Mais aussi la renomination de tous les professeurs et le bouleversement des charges académiques, qui a entraîné d'autres suppressions. Le cardinal **Angelo Scola**, archevêque émérite de Milan et ancien recteur de l'Université pontificale du Latran, avait parlé de « torpillage » à travers une « épuration » académique.

L'Institut, perçu par **François** comme un obstacle à la diffusion de sa nouvelle conception du mariage exprimée dans *Amoris lætitia*, devait être recadré et repris en main. L'enseignement de saint **Jean-Paul II** était ainsi balayé.

La décadence ne s'arrête pas là : la page Facebook de l'Institut Jean-Paul II a repris un article publié le 20 janvier dans l'édition italienne du *Huffington Post* :

« **Joe Biden**, un catholique à la Maison Blanche parmi les poisons de l'Eglise américaine ».

L'un des universitaires interrogés, **Stefano Ceccanti**, professeur de droit public à l'Université Sapienza et député du Parti Démocrate, y affirmait :

« Biden a un problème avec la moitié de l'Eglise catholique américaine, celle qui s'est formée depuis les nominations épiscopales des deux précédents pontificats, sur la rhétorique de principes non négociables et qui, de plus, est opposée à la fois à Biden et au Pape François, et ce n'est pas un hasard. »

L'article ajoutait que l'élection de Biden peut être considérée comme « complémentaire à l'élection du pape François ».

« Il ne fait aucun doute qu'il y a une harmonie entre François et Biden, et que la victoire de Biden peut être considérée au sens large comme une victoire pour François. »

Les critiques ont fusé envers cet éloge de Biden, qui est un fervent partisan de l'avortement légal, ce qui est contraire à la doctrine catholique.

La réponse de l'Institut laisse pantois : l'Institut théologique pontifical affirme que « *défendre le droit à l'avortement ne signifie pas défendre l'avortement* » !

Et pour enfoncer le clou, il ajoutait que « *si nous devons attribuer des licences de catholicité en fonction des positions politiques, très peu de politiciens pourraient se décrire comme catholiques* ».

L'Institut a finalement retiré le post et la discussion. Mais cela n'a pas calmé l'agitation pour autant. Avec de pareils principes tout est permis. Mais comme l'affirme saint Thomas d'Aquin, une loi immorale *n'est pas une loi*.

[Source](#)